

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

JOUVET

PIERRE

Membre d'EPCI/Porte de DrômArdèche/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/07/2020

Déclaration déposée le : 08/09/2021 16:59:50

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/10/1986

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Université Lyon 2 de 01/2020 à 02/2020 Intervenant en Master 2 Commentaire : Je suis intervenant pour un cours de Master 2 à l'Université Lyon 2 pour un module qui dure 6 heures	2020 : 303 € Net
Employeur : Université Lyon 2 de 01/2019 à 02/2019 Intervenant en Master 2 Commentaire : Je suis intervenant en Master 2 à l'Université Lyon 2 pour un module qui dure 6 heures. A ce jour je n'ai pas encore perçu de rémunération mais elle doit intervenir dans les semaines à venir et sera du même ordre que l'an dernier.	2019 : 303 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Organisme : Parti Socialiste de 06/2015 à 07/2020 Secrétaire national et porte parole Commentaire : Depuis juin 2015, je suis dirigeant du Parti Socialiste. Depuis cette date j'ai exercé plusieurs fonctions. J'ai d'abord été Secrétaire national adjoint en charge des fédérations, puis Secrétaire national aux fédérations, puis Secrétaire national à la structuration et depuis octobre 2018, je suis Secrétaire national aux relations extérieurs et porte parole. Il s'agit d'une fonction 100% bénévole.</p>	<p>2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SEM Energie Rhône-Vallée depuis le 01/2021 Membre du Conseil d'administration Commentaire : Je suis membre du conseil d'administration de cette SEM d'énergie verte Drôme-Ardèche au titre du Syndical départemental d'énergie de la Drôme. Je ne perçois aucune rémunération pour ce conseil d'administration.</p>	<p>2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SIRCTOM depuis le 09/2020 Membre du Conseil syndical Commentaire : Je suis membre du conseil syndical au titre de la communauté de communes Porte de DrômArdèche. Je ne perçois aucune rémunération pour ce syndicat.</p>	<p>2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SDED depuis le 10/2020 Membre du Conseil syndical Commentaire : Je suis membre du conseil syndical au titre de la commune de Saint-Vallier. Je ne perçois aucune rémunération pour ce syndicat.</p>	<p>2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SYTRAD depuis le 09/2020 Vice-président du syndicat en charge des finances Commentaire : Je suis membre du conseil syndical et vice-président en charge des finances au titre de la communauté de communes Porte de DrômArdèche. Pour cette vice-présidence je perçois une indemnité brut mensuelle fiscale de 599,75 euros soit 453,01 euros net</p>	<p>2020 : 1 359 € Net 2021 : 4 078 € Net</p>

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SCI [REDACTED] 150 € Nombre de parts détenues : 1 Pourcentage du capital détenu : 50 % Commentaire : [REDACTED]	0

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : Auto-entrepreneur Conseil en communication et aux entreprises

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	Néant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
<p>1ER ADJOINT AU MAIRE DE SAINT-VALLIER de 03/2014 à 05/2020 Commentaire : J'ai fait l'addition chaque année du net à payer avant impôt sur le revenu</p>	<p>2014 : 6300 € Net 2015 : 7914 € Net 2016 : 7812 € Net 2017 : 7754 € Net 2018 : 7661 € Net 2019 : 7706 € Net 2020 : 3052 € Net</p>
<p>CONSEILLER DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME de 03/2015 à 08/2020 Commentaire : J'ai fait l'addition chaque année du net à payer avant impôt sur le revenu. Ce mandat est encore en cours. Pour l'année 2020 j'ai fait le cumul jusqu'à l'indemnité du mois d'août 2020.</p>	<p>2015 : 14090 € Net 2016 : 18626 € Net 2017 : 18668 € Net 2018 : 18445 € Net 2019 : 18531 € Net 2020 : 12350 € Net</p>
<p>Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche de 04/2014 à 08/2020 Commentaire : J'ai fait l'addition chaque année du net à payer avant impôt sur le revenu. Ce mandat de Président de la Communauté de communes est celui pour lequel je dois faire cette déclaration. J'ai été réélu le 9 juillet dernier à la présidence de la communauté de communes. Ainsi pour l'année 2020 j'ai fait le calcul du 1er janvier à aujourd'hui. L'indemnité reste la même. C'est la raison pour laquelle je mentionne également que ce mandat est en cours.</p>	<p>2014 : 16287 € Net 2015 : 25452 € Net 2016 : 25397 € Net 2017 : 25487 € Net 2018 : 25182 € Net 2019 : 25270 € Net 2020 : 14762 € Net</p>
<p>Maire de Saint-Vallier de 05/2020 à 08/2020 Commentaire : Le 23 mai 2020, j'ai été élu Maire de Saint-Vallier (26240). J'ai reçu 2 indemnités depuis le début de ce mandat que j'ai mentionné dans la rémunération de l'année 2020.</p>	<p>2020 : 3890 € Net</p>
<p>VICE PRESIDENT DU SDIS 26 de 05/2015 à 03/2016 Commentaire : J'ai démissionné de ce mandat en mars 2016.</p>	<p>2015 : 2093 € Net 2016 : 784 € Net</p>
<p>Conseiller départemental depuis le 06/2021 Commentaire : J'ai été réélu Conseiller départemental du canton de Saint-Vallier le dimanche 27 juin 2021 pour installation le jeudi 1er juillet 2021. Le montant des indemnités pour l'année 2021 est le même que précédemment et j'ai perçu en août 2021 une indemnité de 2000 euros correspondant à la nouvelle rémunération mensuelle du Conseil départemental.</p>	<p>2021 : 2 000 € Net</p>

Observations

Je soussigné PIERRE JOUVET certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 08/09/2021 16:59:50

Signature : PIERRE JOUVET